



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2025

Demande d'un crédit d'étude de CHF 34'000.- pour Rue du Village

- le remplacement de la conduite d'eau potable
- le gainage des collecteurs d'eaux usées

Bas du chemin de la Chérard

- la réfection des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Contexte

La rue du Village souffre depuis plusieurs années d'une forte usure aussi bien en surface qu'en profondeur. Les fuites d'eau à répétition révèlent au grand jour l'état de vétusté avancé des canalisations souterraines.

Depuis 2017, une dizaine de fuites se sont produites. Les deux dernières ont eu lieu le même jour, le 8 janvier dernier, à deux endroits différents, à la hauteur du n° 9 et du n° 28. L'entreprise sanitaire a confirmé l'état d'usure très avancé de la conduite principale d'eau potable. Chaque fuite coûte en moyenne CHF 15'000 et beaucoup de désagréments liés aux inévitables coupures d'eau de plusieurs heures pour les habitants concernés.

En ce qui concerne le réseau des collecteurs d'eaux usées, la Commune s'est engagée à rendre étanches les canalisations d'eaux usées, notamment sur la rue du Village, d'ici 2026, date à laquelle entrera en fonction la nouvelle station d'épuration à Lucens, dans le cadre de la nouvelle association Epuración Moyenne Broye (EMB).

Priorité à la réfection souterraine

Le Conseil général a accepté en décembre 2023 (préavis n°10/2023) un crédit de CHF 45'000 pour les études préliminaires (honoraires d'avant-projet, curage et contrôle caméra des canalisations, et analyse coffre et chaussée) pour la réfection complète de la rue du Village. Deux bureaux d'ingénieurs ont répondu à l'appel d'offres qui s'en est suivi. L'offre la plus avantageuse est venue du bureau Gemetris avec lequel nous collaborons déjà régulièrement.

A la lumière des derniers événements et de l'état préoccupant de la conduite principale pour l'approvisionnement en eau potable sous la rue du Village, mais aussi par rapport à la nécessité d'étanchéifier rapidement les collecteurs d'eaux usées, la Municipalité vient de décider de prioriser les travaux sur les canalisations souterraines. Quatre arguments à cela:

- la procédure jusqu'au début des travaux est plus courte – possibilité de commencer à l'automne 2025 si tout se passe bien, plutôt qu'à l'automne 2026 ou au printemps 2027 avec une démarche de réfection complète de la route (sous-sol et revêtement)
- les travaux de réfection complète accroîtraient considérablement les risques de fuites à répétition durant les travaux
- le choix d'avancer par étape rend l'impact financier de tels travaux routiers plus digeste sur la durée pour le budget communal et préserve une nécessaire marge jusqu'au plafond admissible d'endettement
- plusieurs immeubles sont encore à construire le long de la rue du Village avec le passage prévisible de lourds véhicules pendant les travaux

Revers de la médaille de cette décision de réfection par étape, les coûts des travaux seront au final plus élevés avec la mise en place d'un revêtement provisoire sur les fouilles, plusieurs installations de chantier et d'avantage d'honoraires pour le bureau d'ingénieurs.

La Municipalité souhaite également profiter de ces travaux pour rénover les collecteurs des eaux usées et des eaux claires au bas du chemin de la Chérard.

Nouvelles conduites pour l'eau potable

La conduite existante en fonte (DN 150 mm) à la rue du Village date de 1965. Des fuites se produisent régulièrement engendrant à chacune d'elle des frais importants pour la commune (de CHF 10'000- à 20'000.-) et des désagréments pour les habitants raccordés à cette conduite. Un remplacement de celle-ci devient impératif. La conduite d'eau potable en fonte (660 mètres), qui est vétuste et sous-dimensionnée, sera remplacée par une nouvelle en polyéthylène (PE 100 PN 16, diamètre 200/163.6 mm).

Afin de profiter des synergies des travaux, la conduite datant aussi de 1965 au chemin de la Chérard, sera remplacée en profitant au maximum des fouilles exécutées pour les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées. A noter que le collecteur d'eaux claires au bas de ce chemin est une coulisse en pierre qui n'est pas en bon état, ce qui empêche un bon écoulement des eaux provenant du chemin. Il s'agit de profiter d'assainir aussi ce tronçon.

Les bornes hydrantes seront remplacées. Il sera vu avec le commandant du SDIS Oron-Jorat si certaines doivent être déplacées et s'il est nécessaire d'en rajouter.

Toutes les conduites privées (110 mètres) sous le domaine public seront changées, dans le but que celles-ci ne posent pas de problème lors de la réfection de la chaussée de la rue du Village dans les prochaines années. Ces travaux sont assumés par la Commune. Les remplacements éventuels dans les propriétés privées seront à la charge des propriétaires.

Il n'est prévu qu'une réfection de la chaussée sur la largeur des fouilles.

Le projet sera soumis en temps voulu (avant le début des travaux) à l'OFCO et à l'ECA par l'intermédiaire de la plateforme APREAU pour validation et pour la demande de subventions. Cette procédure est très courte et permet de démarrer les travaux rapidement.

Chemisage des collecteurs d'eaux usées

Les collecteurs existants pour les eaux usées dans la Rue du Village sont en bon état mais ils sont en ciment. L'étanchéité n'est pas garantie. Pour satisfaire aux exigences de la norme SIA et celle de l'EMB pour le raccordement à la nouvelle STEP à Lucens (mise en eau prévue en juin 2026), il a été décidé de les chemiser.

Cette solution a été retenue car elle est économiquement la plus avantageuse par rapport au remplacement traditionnel du collecteur, environ 3 fois moins cher dans ce cas précis. De plus ces travaux n'entraînent que peu de perturbation pour la circulation et se déroulent sur environ deux semaines. Un contrôle de l'étanchéité des chambres devra être effectué.

Le collecteur d'eaux usées au bas du chemin de la Chérard est également en ciment et n'est pas en bon état. Il y a même des tronçons qui sont en tuyaux ciment drainants. Les chambres seront reconstruites avec des fonds de chambres en plastiques préfabriqués pour être conformes aux normes et aux exigences de l'EMB. Le remplacement de ce tronçon avait été étudié dans le cadre des améliorations foncières (réfection des chemins agricoles).

Planning prévisionnel

- Votation du préavis pour l'étude par le Conseil général le 27 mars 2025
- Votation du préavis pour l'exécution par le Conseil général le 28 août 2025
- Début des travaux en octobre 2025
- Fin des travaux en 2026

Crédit d'étude

Projet de l'ouvrage	CHF	14'500.-
Procédure de demande d'autorisation	CHF	1'300.-
Appel d'offres	CHF	13'000.-
Sous-total	CHF	28'800.-
TVA à 8,1%	CHF	2'333.-
Total TTC	CHF	31'133.-
Divers et imprévus	CHF	3'113.-

Demande de crédit TTC **CHF 34'000.-**

Financement et amortissement

Le montant de la demande de crédit d'étude de CHF 34'000.- sera financé par la trésorerie courante et/ou fera l'objet d'une demande d'emprunt aux meilleures conditions du marché.

La Municipalité propose de prélever un amortissement unique par le compte 9280.81 Réserve réseau eau solde au 31.12.2024 de CHF 355'786.98.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES

- vu le préavis municipal n° 3/2025 présenté le 27 mars 2025,
- ouï les rapports des commissions des finances et d'urbanisme,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude CHF 34'000.- (trente quatre mille francs) pour le remplacement de la conduite d'eau potable et le gainage des collecteurs d'eaux usées sur la rue du Village, ainsi que pour la réfection des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires au bas du chemin de la Chérard
- d'admettre le mode de financement proposé.

Approuvé en séance de Municipalité le 17 février 2025

Municipal responsable : M. Philippe Thévoz, syndic

Au nom de la Municipalité
Le syndic Le secrétaire



Philippe Thévoz Italia Tornyo